

Référentiel de certification**Titre RNCP****BM Couvreur - Zingueur**

Niveau 5

Article L6113-1 créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 – art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Pour obtenir la certification RNCP- BM Couvreur-Zingueur (niveau 5), le candidat doit acquérir les 5 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc.

Blocs	Compétences
1. Piloter un projet de couverture zinguerie	C1.1-C1.13
2. Réaliser tout type de travaux complexes de couverture-zinguerie	C2.1-C2.5
3. Assurer la création, le développement et la gestion financière d'une entreprise de couverture-zinguerie	C3.1-C3.3
4. Commercialiser des prestations de couverture zinguerie	C4.1-C4.5
5. Former, accompagner et gérer les ressources humaines d'une entreprise de couverture zinguerie	C5.1-C5.5

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°1 : PILOTER UN PROJET DE COUVERTURE ZINGUERIE			
<p>A1.1 Définition et réalisation de l'étude de faisabilité technique et esthétique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du cahier des charges du projet - Analyse technique de la structure porteuse de la toiture - Analyse du besoin client - Réponse aux anomalies potentielles <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations techniques et esthétiques sur le projet de réalisation de couverture-zinguerie 	<p>C1.1 Analyser la demande client (cahier des charges), la structure porteuse de la toiture et le bâtiment dans son intégralité ainsi que son isolation et la réglementation thermique en vigueur, en identifiant les anomalies potentielles de la toiture, de la charpente, du bâtiment et de son isolation, ou la présence d'amiante dans les matériaux, afin d'en avertir le client et de prévoir une intervention sur l'anomalie.</p>	<p>ME.1.1 Etude de cas</p> <p>Le candidat choisira un sujet présentant une ou plusieurs difficultés techniques du métier de Couvreur-zingueur. Il réalisera, durant le parcours de formation, une étude technique, ainsi qu'une étude estimative (devis, chiffrage).</p> <p>Soutenance orale</p> <p>Le candidat présente et argumente son projet devant le jury.</p>	<p>C1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les pièces du marché (données orales, écrites, graphiques, ergonomiques, documentaires et techniques) sont analysées. - La solidité de la structure porteuse est analysée au regard du poids de la couverture. - Les informations sur l'isolation du bâtiment et la réglementation thermique en vigueur sont recensées et analysées. Des propositions sont formulées, le cas échéant (panneaux photovoltaïques, ...). - Les anomalies potentielles du projet sont identifiées et les interventions associées sont mentionnées.
	<p>C1.2 Proposer des solutions techniques et esthétiques adaptées à la réalisation de couverture-zinguerie, en respectant les souhaits du donneur d'ordre, les besoins de la structure, la réglementation en vigueur, en prenant en compte l'impact environnemental et les avantages fiscaux, afin de concevoir des solutions de couverture-zinguerie conformes aux attentes du client et à la réglementation.</p>		<p>C1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des solutions techniques et esthétiques liées au projet de couverture-zinguerie sont proposées et adaptées aux contraintes administratives et techniques du projet. - Les solutions proposées respectent les souhaits du donneur d'ordre, les besoins de la structure, ainsi que la réglementation en vigueur. Elles prennent en compte l'impact environnemental et les avantages fiscaux liés au projet. Le candidat démontre une force de proposition (les énergies renouvelables,

<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du devis du projet de couverture-zinguerie - Mise en œuvre des normes réglementaires 	<p>C1.3 Dresser un devis descriptif, estimatif et quantitatif du projet de couverture-zinguerie respectant les normes réglementaires, afin de le soumettre à un client.</p>		<p>le photovoltaïque, la récupération des eaux de pluie...).</p> <p>C1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chiffrage de l'étude estimative et quantitative est réaliste et cohérent avec le projet (estimation des travaux à effectuer, des pièces nécessaires, des quantités, des temps de réalisation et des prix). - Le devis détaille les besoins du projet (techniques utilisées, contraintes, spécificités du chantier, travaux à effectuer, pièces à utiliser, quantités, temps, prix...), et respecte les normes réglementaires préalablement déterminées (taux de TVA, détail de la proposition, durée de validité de la proposition, acompte, identification du ou des prestataire(s)...).
<ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux appels d'offres de marchés publics - Analyse des éléments techniques et financiers de l'appel d'offres - Identification de non-conformité (métrage, choix des matériaux, des techniques...) 	<p>C1.4 Elaborer une réponse à un appel d'offres, en analysant les éléments techniques et financiers au regard des compétences et possibilités de l'entreprise, repérer et signaler toute non-conformité au maître d'ouvrage/d'œuvre, afin de remporter l'appel d'offres, tout en respectant les procédures en vigueur.</p>		<p>C1.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réponse à l'appel d'offre élaborée contient l'analyse des éléments techniques et financiers au regard des compétences et possibilités de l'entreprise. - Les non-conformités sont repérées et analysées auprès du maître d'ouvrage/d'œuvre. - La réponse à appel d'offre respecte les procédures en vigueur.
<ul style="list-style-type: none"> - Conclusion de l'acte d'engagement - Négociation de la proposition commerciale - Notification des démarches administratives à réaliser 	<p>C1.5 Conclure l'acte d'engagement en expliquant, argumentant et négociant la proposition, tout en alertant le client sur la nécessité de réaliser les différentes démarches administratives pour la réalisation des travaux afin de garantir la bonne exécution des contrats.</p>		<p>C1.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La proposition client est expliquée, argumentée. La négociation est argumentée le cas échéant (remise, facilités de paiement, prestation offerte...). - Les démarches administratives liées à la réalisation des travaux sont déterminées

<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des plans manuellement ou par dessin assisté par ordinateur (DAO) - Elaboration du dossier technique de l'intervention 	<p>C1.6 Réaliser les plans (exécution des ouvrages), en les traçant à la main ou au moyen de l'outil informatique (DAO : Dessin assisté par ordinateur) afin de constituer le dossier technique de l'intervention.</p>		<p>(DICT, déclaration préalable de travaux, diagnostic avant travaux, amiante, plomb...).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage prévisionnel de l'ensemble du chantier - Définition quantitative et qualitative du matériel nécessaire à la réalisation du chantier 	<p>C1.7 Déterminer le phasage prévisionnel de l'intégralité du chantier dans le détail en définissant quantitativement et qualitativement les matériels, les matériaux, les moyens humains, les cotraitants et sous-traitants nécessaires à la réalisation du chantier afin de garantir la réalisation du chantier dans les délais et budgets prévus.</p>		<p>C1.6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plans sont réalisés soit à la main, soit à l'aide d'outil informatique (DAO : Dessin assisté par ordinateur). Les plans réalisés constituent un dossier technique d'intervention adapté à la demande du client. <p>C1.7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le phasage prévisionnel de l'ensemble du chantier est déterminé. - Les matériels, matériaux (ardoise, zinc, aluminium...), matériaux d'isolation (laine de verre, polyuréthane...) nécessaires à la réalisation du chantier sont déterminés qualitativement et quantitativement. - Les moyens humains et cotraitants/sous-traitants nécessaires à l'ensemble du chantier sont détaillés, réalistes et adaptés aux besoins du chantier.
<p>A1.2 Organisation, suivi et clôture d'un chantier de couverture-zinguerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification du chantier et intégration dans le planning général de l'entreprise - Elaboration du planning du chantier - Constitution des équipes en fonction des compétences - Achat et gestion des stocks de matériaux, 	<p>C1.8. Etablir le planning de réalisation de la totalité de l'ouvrage de couverture-zinguerie en prévoyant les besoins humains et logistique du chantier, en prévoyant et en négociant les conditions et modalités d'intervention de la sous-traitance et de la cotraitance, en prenant les dispositions pour adapter le planning aux potentielles situations de handicap des membres de l'équipe, afin d'assurer la mise en place opérationnelle du planning et du dossier</p>		<p>C1.8 :</p> <p>La planification du chantier est adaptée à la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les équipes constituées sont en adéquation avec les interventions à réaliser / les prestations à honorer, - les équipes constituées sont adaptées en fonction de la charge de travail (recrutement, GPEC...), - le planning prévoit l'utilisation et la location du matériel nécessaire à la réalisation du chantier (échafaudage, nacelle...),

<p>approvisionnement des chantiers</p>	<p>d'exécution auprès du chef de chantier et/ou des collaborateurs en responsabilité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - la logistique du chantier est prise en considération dans le planning (matériel, habilitations...). <p>La planification est établie dans le respect du droit du travail.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Planification des activités de réalisation des chantiers de couverture-zinguerie de l'entreprise - Coordination des divers chantiers et des équipes 	<p>C1.9. Intégrer les différents chantiers dans le planning prévisionnel de travail de l'entreprise en s'assurant que les moyens techniques, humains et les interventions en cotraitance et sous-traitance affectés aux différents chantiers sont cohérents, afin d'harmoniser la planification de tous les chantiers de l'entreprise.</p>		<p>C1.9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le planning est réaliste et détaillé, incluant toutes les étapes des différents chantiers. - Le planning est ajusté face aux aléas (météo, incidents techniques, disponibilité des matériaux). - Les interventions externes (cotraitance et sous-traitance) sont coordonnées afin d'assurer la bonne intégration au calendrier.
<ul style="list-style-type: none"> - Définition des contrôles à effectuer tout au long du chantier - Contrôle externe avec le maître d'ouvrage - Supervision des réalisations d'ouvrages de son (ses) équipe(s) de couvreurs-zingueurs, de cotraitants et sous-traitants, avant la remise du chantier au client 	<p>C1.10. Elaborer une démarche de contrôle de sécurité et du support, en définissant les points de contrôle à vérifier, en procédant au contrôle externe avec le maître d'ouvrage, afin d'assurer ou de superviser les opérations de contrôle des différents chantiers de l'entreprise.</p>		<p>C1.10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des points de contrôle sont définis en début, en cours et en fin de réalisation, et en fonction de l'ouvrage à réaliser. - Les contrôles à effectuer sont définis et répondent aux besoins de l'ouvrage (contrôle d'étanchéité, points de fixation...). - Les contrôles externes avec le maître d'ouvrage sont effectués (conformité de la réalisation avec le cahier des charges...). - Les opérations de contrôle sont assurées et adaptées au chantier.
<ul style="list-style-type: none"> - Clôture d'un chantier de couverture- zinguerie - Elaboration des documents de fin de chantier 	<p>C1.11. Clôturer un chantier de couverture-zinguerie en remettant le(s) document(s) de réception des travaux / d'attestation de fin des travaux ou DOE, en informant le client des spécificités de la garantie décennale, et en conseillant le client sur l'entretien de l'ouvrage, afin d'assurer la gestion complète</p>		<p>C1.11 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents de réception des travaux, attestation de fin des travaux ou Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) sont élaborés. - Les spécificités et exclusions de la garantie décennale (exclusion des solins, calfeutrements, gouttières, catastrophes naturelles...) sont transmises au client.

<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du service après-vente - Etablissement des contrats pour l'entretien des réalisations et suivi de l'entretien - Elaboration d'une démarche qualité (satisfaction client) 	<p>et efficace des projets de couverture-zinguerie.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Des conseils inhérents à l'entretien de l'ouvrage sont dispensés au client. - Les étapes de clôture du chantier de couverture-zinguerie respectent les exigences réglementaires et légales applicables.
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et élimination des déchets dans un souci de maîtrise des impacts environnementaux - Elaboration des protocoles d'élimination des différents déchets - Coopération avec des acteurs de gestion du déchet 	<p>C1.12. Assurer le service après-vente après la réalisation de couverture-zinguerie en établissant et gérant les contrats pour l'entretien des réalisations et intervenant en cas d'impondérable, tout en mesurant la satisfaction du client afin de mettre en place une démarche qualité.</p> <p>C1.13. Veiller à la gestion des déchets liés à l'activité de couvreur-zingueur en définissant les protocoles d'élimination des différents déchets et s'assurant de leur application par les collaborateurs, tout en participant à la mise en place de solutions de réemploi ou de proximité d'élimination des déchets gérés par la profession seule puis, en partenariat avec les acteurs du déchet, afin d'assurer le tri des déchets selon la réglementation en vigueur.</p>		<p>C1.12 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contrats pour l'entretien des réalisations sont élaborés et permettent d'assurer la continuité du service. - La satisfaction du client est mesurée de manière régulière et systématique, à l'aide d'enquêtes ou de retours directs, pour évaluer l'efficacité du service. - Les données recueillies sur la satisfaction et les interventions sont analysées pour améliorer continuellement le service et les processus. <p>C1.13 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un inventaire des types, des quantités et des origines des déchets des chantiers est effectué. - Des moyens de transport des déchets limitant la distance et le volume sont identifiés. - Des protocoles clairs et conformes aux normes réglementaires sont établis pour la gestion et l'élimination des différents types de déchets. - Des solutions innovantes de réemploi ou des partenariats locaux pour l'élimination des déchets sont développés et intégrés dans les pratiques de l'entreprise. - Le tri et l'élimination des déchets respectent strictement les réglementations en vigueur, y compris celles relatives à la responsabilité élargie des producteurs (REP).

BLOC DE COMPETENCES N°2 : REALISER TOUT TYPE DE TRAVAUX COMPLEXES DE COUVERTURE ZINGUERIE			
<p>Activité 2.1 : Préparer une pièce de couverture zinguerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'ouvrage à réaliser - Analyse du dossier de chantier transmis 	<p>C2.1. Préparer l'ouvrage à réaliser, en analysant le dossier de chantier transmis par l'entreprise, en respectant les contraintes techniques et les réglementations, afin de réaliser des pièces adaptées au chantier.</p>	<p>ME2.1. Epreuve pratique – pièce de maîtrise. A partir d'un cahier des charges et d'un (ou plusieurs) plan(s), dessin(s) et photos de bâtiment, le candidat réalisera une pièce d'ornementation en couverture-zinguerie. Le candidat devra réaliser un rapport photographique (pour justifier des différents stades du façonnage), et fournir les tracés et dessins de la pièce.</p>	<p>C2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de chantier est étudié, les contraintes spécifiques (matériaux, dimensions, conditions environnementales) sont bien identifiées et prises en compte lors de la préparation de l'ouvrage. - La préparation des pièces respecte les réglementations en vigueur (sécurité, normes environnementales, ...). - Un plan détaillé est réalisé (traçage et calepinage : boule à pan, lucarne moulurée, gargouille...)
	<ul style="list-style-type: none"> - Traçage et calepinage des surfaces courbes ou coniques - Conception et réalisation des ornements complexes, des façonnés métalliques par estampage, repoussage de métal, à partir d'éléments existants ou non 	<p>C2.2. Tracer des éléments de zinguerie en plusieurs vues, à la main et/ou informatiquement (DAO), en respectant l'analyse de l'ouvrage, en vue de réaliser les développements ou les gabarits.</p>	<p>ME2.2. Epreuve pratique – 2jours Une épreuve ponctuelle de maximum 2 jours permettra au candidat de justifier ses compétences en couverture-zinguerie (création d'une pièce de couverture ou de zinguerie). Le candidat devra fournir les tracés et dessins de la pièce. Au cours de cette épreuve terminale, le jury interrogera le candidat sur la cohérence entre le dessin et la pièce.</p>

Activité 2.2 : Réalisation de pièces complexes de couverture-zinguerie <ul style="list-style-type: none"> - Report des gabarits sur le métal choisi - Découpage des gabarits - Adaptation des réalisations aux spécificités - Conception pièces spécifiques des couvertures - Réalisation des finitions des travaux - Ponçage et polissage 	C2.3. Réaliser les différentes étapes de façonnage des pièces de zinguerie, en découpant les pièces, en reportant les gabarits réalisés sur le métal choisi, en mettant en forme et en adaptant la technique au métal utilisé afin de procéder à la pose des ornements et façonnés métalliques.		C2.3 : <ul style="list-style-type: none"> - Les pièces sont découpées en respectant le cahier des charges. - Les techniques de mise en forme sont adaptées et exécutées selon les caractéristiques du métal. - Les pièces fabriquées respectent les tracés, gabarits et spécifications des plans initiaux. - Les ornements et façonnés métalliques sont réalisés dans le respect des standards esthétiques.
	C2.4. Réaliser des couvertures spécifiques, en mettant en œuvre des techniques de pose adaptée, afin de produire des installations conformes aux normes.		C2.4 : <ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de pose sont adaptées aux matériaux utilisés (plomb, chaume, ardoise, tuile, ...) pour garantir la durabilité et l'esthétique des couvertures. - Les installations réalisées respectent les normes et réglementations en vigueur.
	C2.5. Réaliser la phase de finalisation des travaux complexes de couverture-zinguerie en ponçant et polissant afin de les rendre brillants.		C2.5 : <ul style="list-style-type: none"> - La surface est poncée de manière régulière, garantissant une uniformité sans irrégularités ni imperfections visibles. - Le polissage est effectué avec les outils et méthodes adaptés au type de métal utilisé.

BLOC DE COMPETENCES N°3 : ASSURER LA CREATION, LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION FINANCIERE D'UNE ENTREPRISE DE COUVERTURE-ZINGUERIE			
<p>Activité 3.1 : Conduite d'un projet de création d'entreprise, de reprise ou de développement d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de son projet de création, de développement dans la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur de la couverture-zinguerie - Construction d'un projet entrepreneurial, du business model de la création et du développement de l'entreprise - Identification et mise en action des leviers d'aide (outils & structures) financiers et administratifs - Construction d'un argumentaire, d'une présentation, d'un « storytelling » pour défendre son projet dans le registre adapté à ses interlocuteurs (banquiers investisseurs, clients ...) <p>Activité 3.2 : Elaboration du dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs (banquier, Société de cautionnement mutuel ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justification et/ou explication de la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices : conséquences des investissements effectués, des recrutements ... - Elaboration d'un plan de financement réaliste à destination du banquier, en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes - Explication sur la rentabilité et la santé financière de l'activité de couverture-zinguerie au regard de son projet et de ses objectifs - Arbitrage sur les investissements à réaliser en fonction de sa stratégie commerciale, de son positionnement, de sa 	<p>C3.1. Conduire un projet de création et de développement d'entreprise en s'appuyant sur un business model, en identifiant les leviers d'aide financiers et administratifs, et en construisant un argumentaire et une présentation afin de défendre son projet dans un registre adapté à ses interlocuteurs.</p> <p>C3.2. Elaborer un dossier financier de son entreprise en justifiant sa stratégie au moyen des comptes de résultats et des bilans, en élaborant un plan de financement, en commentant la rentabilité, la santé financière du secteur de couverture zinguerie, en arbitrant les investissements à réaliser afin de convaincre de son projet ses partenaires extérieurs.</p>	<p>ME3.1 Dossier « Fonction Entrepreneuriale » :</p> <p><i>A l'écrit :</i> A partir d'un dossier constitué de textes d'actualité à caractère économique et/ou réglementaire et/ou social (le statut de micro entrepreneur, les zones franches, le statut de conjoint-collaborateur ...) le candidat devra analyser l'ensemble de ces documents avant d'en mesurer l'impact éventuel sur son secteur d'activité, sa branche, son entreprise. Son point de vue, devra être argumenté et illustré d'exemples issus de son expérience.</p> <p><i>A l'oral :</i> Le candidat porte une analyse sur sa production écrite et apporte tout élément complémentaire en lien avec le thème lui paraissant pertinent pour le secteur de la couverture zinguerie.</p>	<p>C3.1 : <i>Lors de la réalisation du Dossier « fonction entrepreneuriale », le candidat est évalué sur les critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tri et la sélection des informations en rapport avec le secteur artisanal sont adaptés. - L'analyse est de qualité et transposable au secteur de la couverture zinguerie. - Le système de veille professionnelle et réglementaire est existant et de qualité. - Des relais intervenants dans la création d'entreprises de couverture zinguerie sont identifiés et mobilisés. - Le projet et le point de vue du candidat sont défendus à travers un argumentaire adapté et illustré d'exemples. <p>C3.2 : <i>Lors de l'étude de cas Analyse de la « fonction entrepreneuriale » le candidat est évalué sur les critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de financement est réaliste. - L'entreprise est rentable au regard des moyennes du secteur de la couverture zinguerie. - L'analyse financière de l'entreprise de couverture zinguerie est de qualité : elle permet de justifier de

BM Couvreur - Zingueur dossier n° 40456 - RNCP

CMA France

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF- 30/01/2025

<p>trésorerie et de la soutenabilité de l'endettement</p> <p>Activité 3.3 : Pilotage au quotidien de la rentabilité de l'entreprise de couverture zinguerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation, pour chaque prestation, du seuil de rentabilité pour l'entreprise - Contrôle de la valeur des stocks et de sa rotation - négociation des délais fournisseurs - Contrôle de la trésorerie de l'entreprise et prise de dispositions visant à l'équilibrer (prêt, relance client ...) 	<p>C3.3. Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de couverture zinguerie, en établissant le seuil de rentabilité de chaque prestation, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, en contrôlant et en veillant à l'équilibre de sa trésorerie afin de développer les profits de sa structure.</p>	<p>ME3.2 Etude de cas : Analyse de la « Fonction entrepreneuriale »</p> <p><i>A l'écrit :</i></p> <p>Sous la forme d'une étude de cas, le candidat réalisera une analyse de la situation financière d'une entreprise à partir de ses documents comptables et devra définir si le projet de reprise ou le projet du dirigeant est viable et sous quelles conditions.</p>	<p>la santé financière de l'entreprise.</p> <p>C3.3 :</p> <p><i>Lors de l'étude de cas Analyse de la « fonction entrepreneuriale » le candidat est évalué sur les critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les axes de progrès identifiés sont adaptés et réalistes. - Les chiffrages réalisés sont adaptés et réalistes.
--	--	--	--

BLOC DE COMPETENCES N°4 : COMMERCIALISER DES PRESTATIONS DE COUVERTURE ZINGUERIE

<p>A4.1 : Définition du positionnement et de la politique commerciale de l'entreprise de couverture zinguerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'une offre lisible à destination des particuliers et des professionnels sur les prestations de couverture zinguerie de l'entreprise - Développement d'une gamme de prestations et services spécifiques différenciant les compétences et savoir-faire d'une entreprise de couverture zinguerie - Réponse aux appels d'offres de marché public et privé 	<p>C4.1. Définir le positionnement et la politique commerciale de l'entreprise de couverture zinguerie en concevant une offre lisible à destination des particuliers et des professionnels, en développant une gamme de prestation et de services spécifiques, en répondant aux appels d'offre de marché public et privé afin de distinguer son offre de la concurrence.</p>	<p>ME4.1 Etude de cas « Commercialisation » :</p> <p><i>A l'écrit :</i></p> <p>A partir d'une étude de cas, exposant la situation commerciale, la concurrence et le marché d'une entreprise, le candidat analysera la situation commerciale de l'entreprise et formulera une stratégie commerciale et de communication réaliste et en lien avec les ambitions de son dirigeant.</p>	<p>C4.1 :</p> <p><i>Lors de l'étude de cas commercialisation le candidat est évalué sur les critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le positionnement de l'entreprise est présenté clairement. - Le type de prestations réalisées est présenté lisiblement.
--	---	--	---

<p>A4.2 : Mise en place de la politique tarifaire applicable aux prestations de couverture zinguerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calcul du taux de marge par nature de prestation de couverture zinguerie - Définition du taux de remise tarifaire applicable selon les productions réalisées - Encadrement des modalités ou facilités de paiement pouvant être accordées à la clientèle de particuliers ou de professionnels 		<p><i>En contrôle continu :</i> Après une préparation écrite, le candidat développera à l'oral un argumentaire de commercialisation des prestations de couverture zinguerie.</p>	
<p>A4.3 : Conception des outils et des vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels (prospection, notoriété ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un book présentant les réalisations à l'usage du personnel et à destination des clients pour les activités et prestations de l'entreprise de couverture zinguerie - Mise en œuvre d'outils, de canaux ou de supports de communication 	<p>C4.2. Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations de couverture zinguerie, en calculant le taux de marge par nature de production, en fixant le taux de remise tarifaire applicable selon les réalisations demandées et la taille du marché tout en veillant à encadrer des modalités ou facilités de paiement pouvant être accordées à la clientèle de particuliers ou de professionnels.</p>		<p>C4.2 : <i>Lors de l'étude de cas commercialisation le candidat est évalué sur les critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La cohérence de la politique tarifaire au regard des prestations proposées et des marchés. - L'efficacité commerciale et financière du positionnement de l'entreprise proposé.
<p>A4.4 Identification des souhaits de sa clientèle et proposition d'une offre adaptée à sa demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des besoins et les attentes réels du client en tenant compte des contraintes (budgétaires, esthétiques, ...) - Proposition d'une prestation de couverture zinguerie adaptée aux besoins du client 	<p>C4.3. Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels en concevant un book présentant les réalisations et prestations de couverture zinguerie et en mettant en œuvre tout type d'outils, de canaux ou de supports de communication permettant de</p>		<p>C4.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils commerciaux produits et/ou proposés permettent le développement de la notoriété de l'entreprise de couverture zinguerie.

<p>A4.5 : Encadrement des ventes et de l'après-vente des prestations de couverture zinguerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'une négociation commerciale avec un client, un prescripteur en business to business en français et en anglais - Argumentation sur sa gamme de matériaux - Détermination des objectifs de vente à moyen, court et long terme - Définition et encadrement de la nature et de la durée des promotions 	<p>développer la notoriété de l'entreprise de couverture zinguerie.</p>	<p>ME4.2 Présentation de l'activité de couverture zinguerie en Langue Vivante Etrangère</p> <p><i>A l'oral :</i> Le candidat tire au sort un texte court en anglais d'ordre économique ou en lien avec son activité de couverture zinguerie. Il doit se présenter, présenter son projet professionnel et s'exprimer sur le texte.</p>	
	<p>C4.4. Identifier les souhaits de sa clientèle en prenant compte des besoins, des attentes et des contraintes du client, en proposant des prestations de couverture zinguerie adaptées à leurs besoins, sans omettre la transmission d'informations au client sur les spécificités des matériaux et techniques utilisés, afin de proposer une offre adaptée à la demande client.</p>		<p>C4.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins du client sont compris et analysés. - Les actions commerciales conduites sont efficaces. - L'argumentation de vente est de qualité. - Les prestations proposées sont adaptées aux attentes du client.
	<p>C4.5 Organiser l'encadrement des ventes et de l'après-vente des prestations de l'entreprise de couverture zinguerie en assurant la conduite d'une négociation commerciale en français et/en anglais, en argumentant sur sa gamme des matériaux et techniques utilisés, en étant force de proposition, en ayant des objectifs de vente à moyen, court et long terme afin de développer ses ventes et fidéliser sa clientèle.</p>		<p>C4.5 : <i>Lors de la présentation de l'activité de couverture zinguerie en langue étrangère le candidat est évalué sur les critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation orale de l'entreprise et de son savoir-faire en langue étrangère est fluide et explicite. - La pertinence des réponses au regard des questions techniques et économiques posées. - La précision et l'adaptation du vocabulaire technique et économique employé.

BLOC DE COMPETENCES N°5 : FORMER, ACCOMPAGNER ET GERER LES RESSOURCES HUMAINES D'UNE ENTREPRISE DE COUVERTURE ZINGUERIE

<p>A5.1 : Préparation et réalisation d'un recrutement (embauche d'un collaborateur, d'un jeune en contrat</p>	<p>C5.1 Préparer et réaliser un recrutement en définissant au</p>	<p>ME5.1 Etude de cas « GRH » <i>A l'écrit :</i></p>	<p>C5.1 : <i>Lors de l'étude de cas « GRH » le candidat est évalué sur les critères suivants :</i></p>
--	--	---	---

BM Couvreur - Zingueur **dossier n° 40456 - RNCP**

CMA France

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF- 30/01/2025

<p>d'apprentissage)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des besoins en compétences de l'entreprise. - Rédaction d'une offre d'emploi : une définition de poste en CDI, en CDD, en intérim, en alternance. - Rédaction de la liste des tâches et la fiche de poste du nouvel embauché. - Contractualisation de la collaboration dans le respect de la convention collective des métiers du bâtiment. 	<p>préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée, en rédigeant une offre d'emploi, en recherchant le canal de diffusion adéquat afin de pouvoir contractualiser sa collaboration avec son futur collaborateur.</p>	<p>Sous la forme d'un cas décrivant l'organisation RH d'une entreprise de couverture zinguerie, le candidat analyse l'efficacité de la structure et préconise des axes d'amélioration, qu'il chiffrera et déclinera en solutions opérationnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de ressources humaines est cohérente au regard du projet de l'entreprise. - Les profils choisis sont en adéquation avec les productions à réaliser, les commandes à honorer. - Le respect du droit du travail et de la convention collective des métiers du bâtiment.
<p>A5.2 : Développement des compétences des salariés et des apprentis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan de formation de l'entreprise de couverture zinguerie pour intégrer les innovations techniques, réglementaires et le développement personnel des salariés - Organisation des séquences d'évaluation du jeune dans l'entreprise de couverture zinguerie, et communication de celles-ci au CFA - Evaluation et réajustement de la progression de l'apprenant en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme préparé 	<p>C5.2 Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis en élaborant un plan de formation, en organisant des séquences d'évaluation du jeune alternant dans l'entreprise de couverture zinguerie afin de le faire évoluer au niveau des compétences en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme visé.</p>	<p>ME5.2 Mise en situation professionnelle « Fonction maître d'apprentissage » : <i>A l'oral :</i> Le candidat tire au sort une situation d'alternance qui peut être d'ordre générale ou problématique. Il analyse la situation décrite et formule des réponses ou solutions à cette dernière et ce, dans le cadre strict de son rôle de maître d'apprentissage et de l'exécution de ce contrat de travail particulier.</p>	<p>C5.2 : <i>Lors de la mise en situation professionnelle le candidat est évalué sur les critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de formation élaboré est adapté aux besoins de l'entreprises. - La progression pédagogique du jeune est organisée et réajustée dans l'entreprise. - Les séquences d'évaluation sont périodiques, les axes de progrès identifiés. - Le comportement du jeune en situation de travail est correctement interprété, les réajustements sont appropriés. - Le cadre légal du contrat d'alternance est respecté.
<p>A5.3 : Analyse et amélioration de l'organisation du travail de l'atelier de production, de l'espace d'exposition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification et distribution des tâches (production/vente, livraison) 	<p>C5.3 Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier en planifiant et distribuant des tâches,</p>		<p>C5.3 : <i>Lors de l'étude de cas « GRH » le candidat est évalué sur :</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> - Définition des plannings des équipes de production, en fonction des compétences à mettre en œuvre et dans le respect des droits du travail (temps de travail, congés ...) - Mise en place d'une politique de rémunération (salaire, prime, intéressement), en accord avec les accords de branche - Mise en œuvre de conditions pour l'amélioration du bien-être au travail (responsabilité sociétale des entreprises) <p>A5.4 : Animation des équipes de l'entreprise de couverture zinguerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite des entretiens professionnels (entretiens d'évaluation, de fixation d'objectif, de régulation...) et des bilans de fin de prestation pour le volet concerné - Analyse des comportements des salariés et gestion du volet relationnel des collaborateurs avec les clients, sur les sites 	<p>en constituant les équipes et en définissant les plannings de ces équipes en fonction des compétences à mettre en œuvre dans le respect du droit du travail et de la sécurité.</p> <p>C.5.4. Participer à l'amélioration des conditions de travail en sensibilisant les salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs, en mettant en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques afin d'améliorer le bien-être au travail.</p> <p>C5.5 Animer les équipes de l'entreprise de couverture zinguerie, en transmettant les informations et consignes, les modes de collaboration attendus, en conduisant des entretiens professionnels, en assurant la prévention et la gestion des comportements des salariés, avec les clients et sur les sites.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation à la charge de travail des équipes proposée est adaptée <p>C5.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique de rémunération proposée respecte les accords de branche. - Les situations de handicap sont prises en compte dans l'analyse (organisation du travail, aménagement du poste de travail, parcours professionnel du salarié...). - Les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales sont respectés. <p>C.5.5.</p> <p><i>Lors de la mise en situation professionnelle « Fonction maître d'apprentissage », le candidat est évalué sur les critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les consignes données en termes d'organisation du travail, d'objectifs sont claires. - Les entretiens professionnels proposés sont réguliers et efficaces.
--	--	--	---